



## Communiqué

Domaine agricole de Rovéréaz

### **Des travaux pour rénover le rural principal et l'accès à la ferme**

**Afin d'effectuer des travaux sur le domaine agricole de Rovéréaz visant à garantir la sécurité des bâtiments, à sécuriser l'accès à la ferme et à aménager le rural pour la production maraîchère et fruitière, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'326'000.–. Une part des investissements sera prise en charge par le fermier au travers de crédits auprès du Canton et de la Confédération. Ces prêts doivent faire l'objet d'un cautionnement de la Ville de Lausanne.**

Le domaine de Rovéréaz est un projet central de la politique agricole de la Ville de Lausanne. Il est le premier domaine de la Ville à être passé en agriculture biologique avec l'ensemble de la production commercialisée en circuit court. Comme annoncé dans le préavis « Politique agricole urbaine: des balcons aux champs », des travaux sont sollicités pour garantir la sécurité des bâtiments, sécuriser l'accès au domaine et aménager la ferme pour la production maraîchère et fruitière. Ces travaux se concentreront sur le rural et permettront d'éviter la construction d'un nouveau bâtiment. Le réaménagement intérieur offrira des espaces fonctionnels pour optimiser les différentes activités et assurer une circulation efficace. Il comprendra de nouveaux volumes de stockage, une zone de transformation de la production et un espace de vente. Ce rural ne sera pas chauffé et ne nécessite donc pas d'assainissement énergétique. Par contre, le toit sera couvert par des panneaux solaires sur une surface totale de 230m<sup>2</sup> pour une production annuelle estimée à 48'000kWh ce qui excède l'estimation de la consommation totale du rural. L'inauguration est prévue pour début 2026.

« Le domaine agricole de Rovéréaz, entouré de forêts, est un véritable écrin naturel et agricole proche du tissu urbain lausannois. Ces travaux permettront de conserver et favoriser l'accessibilité à ce lieu d'exception et surtout de permettre à notre paysan Gilles Berger de disposer d'outils de production performants. En parallèle, des travaux d'amélioration sont planifiés pour que l'Association Jardin aux 1000 mains puisse continuer ses activités pédagogiques dans de bonnes conditions », rappelle Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

Pour effectuer ces travaux, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'326'000.–. Une part des investissements sera prise en charge par le fermier au travers de crédits auprès du Canton et de la Confédération. Ces prêts doivent faire l'objet d'un cautionnement de la Ville de Lausanne. Le préavis sera présenté au Conseil communal début 2024.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 8 décembre 2023